



REVUE
SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'ÂME

A LA

DÉMONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

et à la remise en lumière
des vérités de la religion universelle

(Philosophie et exégèse religieuses, manifestation des Esprits, magnétisme, thaumaturgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, ontologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME

Membre de diverses Sociétés savantes

Tome VII. — 5^e Livraison

PARIS

BUREAUX : RUE DES BONS-ENFANTS, 29

—
1864





La Revue spiritualiste forme chaque année un volume, avec table raisonnée, renfermant douze livraisons.

Chaque livraison renferme le plus souvent un article de fonds, polémique, controverse ou déclaration de principes, sur une question pendante ou actualité spiritualiste quelconque.

Ensuite viennent des études et théories, des analyses particulières d'ouvrages sur les matières que le Journal embrasse, études, théories et analyses dans lesquelles sont envisagés les doctrines et les faits actuels ou passés qui se rattachent au spiritualisme ou aux sciences occultes.

En troisième lieu figurent les faits, expériences et variétés spiritualistes, avec les commentaires et explications qui sont jugés nécessaires. Parmi les faits communiqués on accueille de préférence tous ceux qui portent une garantie de leur authenticité, telles que la signature de celui qui les met au jour, et l'indication des circonstances de temps et de lieu suffisantes pour qu'on puisse recourir aux sources et constater la vérité du fait.

Cà et là, le Journal donne la biographie de quelque individualité spiritualiste célèbre, contemporaine ou prise dans l'histoire.

Parmi les manifestations médianimiques et les phénomènes psychiques que se propose d'examiner la *Revue spiritualiste*, figurent ceux des tables tournantes et parlantes, les communications directes ou indirectes des Esprits, les apparitions, les luttes, les visions, les possessions, le somnambulisme, l'extase, la prévision, la prophétie, le pressentiment, la seconde vue, la vue à distance, la divination, la pénétration, la soustraction de pensée, les différents procédés de la magie, et en général tout ce qui est du domaine des sciences dites occultes.

Tout abonné a le droit d'assister quatre fois aux conférences et à des expériences qu'offre chez lui le directeur de la REVUE.

Le prix de l'abonnement est de 10 fr. pour Paris; de **12 fr.** pour la province et l'étranger, et de **14 fr.** pour les pays d'outre-mer — On peut s'abonner pour six mois **ou** pour un an, au montant de l'abonnement. **On s'abonne à Paris, au bureau du JOURNAL, rue des Bons-Enfants, 29.** — Le prix des trois années est le même excepté les volumes de l'année 1858 qui se payent 20 fr. les 4^e 5^e et 6^e années coûtent 6 fr.

— Dans les départements, en envoyant un mandat obtenu par l'entremise des facteurs ruraux ou les directeurs de poste. — Les librairies, les bureaux de messageries, les maisons de banque à l'étranger, se chargent de l'envoi du montant des abonnements. — Les correspondants du Journal à l'étranger où on peut s'abonner sont: pour la Hollande, M. Revis, major de l'armée néerlandaise, à la Haye; pour la Suisse, M. Karperowski, rue du Tintant, à Genève; pour les Etats Sardes, M. le Dr Gatti, à Gènes; pour l'Espagne, MM. Bailly-Baillièvre, 11, calle del Principe, à Madrid; pour l'Angleterre, M. Baillièvre, libraire, 219, Regent street, à Londres; pour les Etats-Unis d'Amérique, MM. Coppens et Hebert, libraires, rue de Chartres, 56, à New-Orléans; pour le Bas-Canada, M. Desjardins, rue Saint-Vincent, 13, à Montréal.

Il est fait aux libraires une remise de 10 p. 100 sur le montant de l'abonnement. — Tous les abonnements partent de la 1^{re} ou de la 7^e livraison inclusive. — Aux personnes qui s'abonnent dans le cours de l'année on envoie les livraisons arriérées à partir de la livraison qu'ils choisissent pour point de départ de l'abonnement, et selon qu'ils s'abonnent pour un an ou six mois.

Prix du numéro par la poste. 1 fr. 50
Au bureau du Journal et chez les libraires. 1 fr. 25

On peut payer en timbres-poste. — Les lettres non affranchies sont refusées.

LE SPIRITUALISTE

ANNÉE 1864. — 5^e LIVRAISON.

Les possédées de Morzine, nouveaux faits d'un caractère émouvant. — Études critiques sur la Bible et le Nouveau Testament, par M. L. — Maison hantée à Smyrne; deux jeunes médiums dont les facultés propos attribuées à l'électricité. — Vision, poésie médianimique. — Bruits mystérieux à Riga. — Manifestations physiques d'Esprits qui vont encore faire beaucoup d'honneur à la puissance du diable. — Maginambulisme naturel fort remarquable.

LES POSSÉDÉES DE MORZINE.

LES NOUVEAUX FAITS D'UN CARACTÈRE ÉMOUVANT. RÉFLEXIONS.

des plus remarquables faits spiritualistes qui existent, douloureux en lui-même, mais qui n'en est pas moins un de ceux qui sont de nature à renverser le plus les arguments de l'incrédulité, est sans contredit le phénomène fameux appelé *possession démoniaque*. Nous nous sommes déjà plusieurs fois occupé sur cette affection terrible, ses causes, son caractère, ses phases diverses, ses moyens curatifs. Les six précédentes tomes de notre *Revue* renferment de nombreux articles à ce sujet; on n'a qu'à y recourir. L'antiquité, le moyen âge, nous ont offert de fréquents exemples de possessions spirituelles, plus communément dites démoniaques; nous en avons eu des exemples sous nos yeux, et, s'il ne nous répugnait extrêmement de parler

de nous-même, des cures que nous avons obtenues, des bienfaits magnétiques que nous avons produits, de l'action spirituelle que nous avons plusieurs fois exercée, nous citerions des faits récents qui montreraient que nous connaissons parfaitement cette maladie, ses causes, ses particularités diverses, et les moyens à l'aide desquels un homme convaincu peut arriver à en triompher. Mais nous préférons plutôt parler des autres que de nous. Nous dirons donc aux sceptiques, aux matérialistes, que le phénomène de la possession dite démoniaque est une vérité aussi ancienne, aussi universelle que le monde, trop souvent méconnue, hélas ! de nos Esculapes modernes. Quand ils accepteront cette vérité, quand ils étudieront les faits dans leur immense variété, alors la médecine aliéniste aura fait un grand pas. Sans doute, alors, on verra cette médecine employer moins de douches, moins de saignées, moins de camisoles de force et de séquestrations cellulaires, en un mot, moins de moyens physiques, pour des maladies d'un ordre tout spirituel. A des maladies morales, on opposera des remèdes moraux, psychiques : la prière, l'exorcisme rationnel, c'est-à-dire l'action d'une âme, d'une volonté pure et bienveillante, sur une organisation psychique perturbée; celle de la musique, du magnétisme; de douces distractions, de judicieux et bienveillants contacts au sein de l'air pur et libre de la campagne, sur les pelouses, au bord des clairs ruisseaux d'hospitaliers refuges. Les anciens, David avec sa harpe, Jésus-Christ, ses plus fervents disciples, nous ont enseigné la salutaire influence de quelques-uns de ces moyens. Un digne philanthrope de nos jours, l'aliéniste Joseph Tissot, le pieux Blumenhardt en son établissement de Heilbronn, Wurtemberg (1), ont montré tout l'effet qu'on pouvait attendre des autres moyens. Mais les possessions n'existent pas, disent les matérialistes : c'était bon pour les intelligences crédules du moyen âge que de croire à ces

(1) Voyez *Revue spiritualiste*, t. 1, p. 215.

stupidités ; nous n'y croyons pas, malgré des millions de faits et de témoignages passés, parce que, quand il s'agit de choses aussi insolites, il nous faut des faits actuels que nous puissions vérifier. A ces incrédules il a fallu citer les phénomènes très-actuels et persévérants qui se passent dans les bourgs de Josselin, en Bretagne, et de Morzine, en Savoie. Quelques-uns y sont allés, et ils ont été bien embarrassés de conclure : témoin le directeur d'un de nos hospices d'aliénés de Paris, qui fut délégué à Morzine par le ministre de l'intérieur, et qui a pris soin de ne point du tout publier son rapport. D'autres médecins, tout en constatant que la possession de Morzine n'avait rien de commun avec aucun genre d'épilepsie et d'hystérie, ne l'en ont pas moins appelée une hystéro-démonie. Ils ont dit qu'en séparant les malades, en agissant sur eux par la menace, la crainte, la négation des agents démoniaques de leur maladie, on en viendrait à bout. Tout cela a été fait : les malades ont été séparés, calmés, soignés, menacés, soumis aux enseignements, aux négations de la médecine matérialiste. Cela n'a pas empêché le mal de reparaitre plus intense que jamais, et il est là, toujours debout, se dressant comme si la Providence voulait par son moyen donner un solennel démenti au tout-puissant scepticisme de la science officielle. Nous parlerons bientôt de nouveau avec détail de cette fameuse possession de Morzine dont les journaux viennent d'entretenir dernièrement le public. Tout ce que nous pouvons faire aujourd'hui, c'est d'emprunter à ce sujet, au *Magnétiseur de Genève*, l'article qu'on va lire.

« L'épidémie démoniaque qui règne depuis 1857 dans le bourg de Morzine et les hameaux voisins, situés au milieu des montagnes de la Haute-Savoie, n'a pas encore cessé ses ravages. Le gouvernement français, depuis que la Savoie lui appartient, s'en est ému. Il a envoyé sur les lieux des hommes spéciaux, intelligents et capables, inspecteurs des maisons d'aliénés, etc., pour étudier la nature et observer la marche de cette maladie. Ils ont pris quelques mesures, ils ont essayé du déplacement ;

ils ont fait transporter ces filles malades à Chambéry, à Annecy, à Evian, à Thonon, etc., mais les résultats de ces tentatives n'ont point été satisfaisants ; malgré les traitements médicaux qu'on a jugé convenable d'y joindre, les guérisons ont été peu nombreuses ; et lorsque les malheureuses filles sont revenues au pays, elles sont retombées dans le même état de souffrance. Après avoir atteint d'abord les enfants, les jeunes filles, cette épidémie s'est étendue aux mères de famille et aux femmes âgées. Peu d'hommes en ont ressenti l'influence ; cependant il en est un auquel elle a coûté la vie. Ce malheureux s'était glissé dans un espace étroit, entre un poêle et un mur, d'où il prétendait ne pouvoir sortir ; il est resté là pendant un mois, sans vouloir prendre aucune nourriture ; il y est mort d'épuisement et d' inanition, victime de son imagination frappée.

« Les envoyés du gouvernement français ont fait des rapports, dans l'un desquels M. Constant, entre autres, déclarait que le petit nombre des guérisons accomplies chez cette population était dû au magnétisme employé par moi à Genève sur les filles et sur les femmes qu'on m'avait amenées en 1858 et 1859.

« Nos lecteurs savent que ce fléau, attribué par les bons paysans de Morzine, et, ce qui est plus fâcheux, par leurs conducteurs spirituels, à *la puissance du démon*, se manifeste chez ceux qu'il saisit par des convulsions violentes, accompagnées de cris, de maux d'estomac et des faits de la plus étonnante gymnastique, sans parler des juréments et autres procédés scandaleux dont les malades se rendent coupables sitôt qu'on les contraint à entrer dans une église.

« Nous sommes parvenu à guérir plusieurs de ces malades, qui n'ont subi aucune autre attaque tant qu'ils ont habité loin des influences fâcheuses de la contagion et des esprits frappés de leur pays ; mais à Morzine le mal horrible n'a pas cessé de faire des ravages parmi cette malheureuse population, et le nombre de ses victimes est au contraire allé croissant. En vain a-t-on prodigué les prières et les exorcismes, en vain a-t-on transporté

les malades dans les hôpitaux de différentes villes éloignées : — le fléau, qui s'attaque en général aux jeunes filles, dont l'imagination est plus vive, s'est acharné sur sa proie, et les seules guérisons que l'on ait pu constater sont celles que nous avons opérées et dont nous avons rendu compte dans les numéros précités de notre journal.

« Enfin, à bout de moyens, on a voulu tenter un grand coup : M^{on}seigneur Magnin, évêque d'Annecy, fit annoncer dernièrement qu'il se rendrait à Morzine, tant pour confirmer ceux des habitants qui n'avaient pas encore reçu ce sacrement que pour aviser aux moyens de vaincre la terrible maladie. Les bons gens du village espéraient merveille de cette visite.

« Elle a eu lieu samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai, et voici les circonstances qui l'ont signalée.

« Samedi, vers quatre heures, le prélat s'est approché du village. Il était à cheval, accompagné d'un grand nombre d'ecclésiastiques. On avait cherché à réunir les malades dans l'église; beaucoup s'y étaient refusés; on en avait contraint quelques-unes à s'y rendre. « Dès que l'évêque eut mis le pied sur les terres « de Morzine, » dit un témoin oculaire, « les possédées, sentant qu'il s'approchait, furent saisies des convulsions les plus « violentes; et en particulier, celles qui étaient renfermées dans « l'église poussèrent des cris et des hurlements qui n'avaient « rien d'humain. Toutes les jeunes filles qui, à diverses époques, avaient été atteintes de la maladie, en subirent le retour, et l'on en vit plusieurs, qui depuis cinq ans n'en avaient ressenti aucune atteinte, tomber en proie au paroxysme le plus « effrayant de ces horribles crises. » L'évêque lui-même pâlit à l'ouïe des hurlements qui accueillirent son arrivée; néanmoins, il continua à s'avancer vers l'église, malgré les vociférations de quelques malades, qui avaient échappé aux mains de leurs gardiens pour s'élançer au-devant de lui et l'injurier. Il mit pied à terre à la porte du temple et y pénétra avec dignité. Mais à peine

y fut-il entré que le désordre redoubla ; ce fut alors une scène véritablement infernale.

Les possédées, au nombre d'environ 70, avec un seul jeune homme, juraient, rugissaient, bondissaient en tous sens ; cela dura plusieurs heures, et lorsque le prélat voulut procéder à la confirmation, leur fureur redoubla, s'il est possible ; on dut les traîner près de l'autel ; sept, huit hommes durent plusieurs fois réunir leurs efforts pour vaincre la résistance de quelques-unes ; les gendarmes leur prêtèrent main-forte. L'évêque devait partir à 4 heures ; — à 7 heures du soir, il était encore dans l'église, où l'on ne pouvait venir à bout de lui amener trois malades ; on parvint à en traîner deux, haletantes, l'écume à la bouche, le blasphème aux lèvres, jusqu'aux pieds du prélat ; — la dernière résista à tous les efforts ; l'évêque, brisé de fatigue et d'émotion, dut renoncer à lui imposer les mains : il sortit de l'église, tremblant, bouleversé, les jambes couvertes de contusions reçues des possédées, tandis qu'elles se démenaient sous sa bénédiction.

Il quitta le village en laissant aux habitants de bonnes paroles, mais sans leur cacher l'impression profonde de stupeur qu'il avait éprouvée en présence d'un mal qu'il ne pouvait se représenter aussi grand. — Il termina en avouant « qu'il ne s'était pas trouvé assez fort pour conjurer la plaie qu'il était venu guérir, et en promettant de revenir au plus tôt, muni de « pouvoirs plus étendus. »

Nous ne faisons aujourd'hui aucune réflexion ; nous nous bornons à relater ces faits déplorables. Peut-être dirons-nous, dans le prochain numéro, tout ce qu'ils ont provoqué de pénible en nous.

CH. LAFONTAINE.

Nous croyons avec M. Lafontaine, et cela d'autant plus parce que nous l'avons expérimenté nous-même, que le magnétisme

un des meilleurs agents de guérison qui puisse être employé à cette affreuse maladie. Mais il n'est pas le seul, et, dans un coup de cas, il ne serait pas suffisant. Il faudrait d'abord au préalable recommencer à Morzine ce qui a été fait, et à-dire arracher les malades du foyer de l'épidémie, qui, avec un peu de volonté, nous paraît être un acte *hanté*. Ceux qui suivent nos études savent ce que ce mot signifie. Il faudrait de plus, comme nous l'avons dit plus haut, de nombreuses distractions, de judicieuses fréquentations, de bienveillants contacts, le chant, la musique, la prière, enfin tout ce qui constitue le magnétisme moral ou véritable exorcisme. Nous comprenons l'exorcisme comme action d'une âme pure, armée d'une volonté forte, bienveillante et soutenue, et non comme le résultat de vaines prières, de cérémonies accomplies d'après un rituel, des formules d'où ces qualités seraient absentes. Les apôtres avaient voulu guérir un possédé en opérant de la même manière que Jésus, et ils n'y purent parvenir. C'est à cause du peu de force de leur foi, leur dit le divin thaumaturge. On pourrait en dire autant des exorcistes de notre sacerdoce moderne. Il leur manque souvent ce qui faisait la force des purs croyants. Ajoutez à cela que le genre d'exorcisme employé à Morzine a été loin d'être judicieux. Pourquoi en avoir fait une cérémonie publique, solennelle, une espèce de parade qui impressionne des imaginations déjà trop frappées, qui s'annonce comme une espèce de duel public entre l'exorciste et l'Esprit possesseur? L'exorcisme devrait être solitaire, mental, et s'exercer à l'insu du malade. Il doit résulter d'une forte volonté supérieurement morale, parlant tacitement à la volonté perverse qui a envahi l'âme du possédé. Il doit être individuel. Nous ne comprenons l'exorcisme collectif et public, l'exorcisme tel qu'il s'est exercé plusieurs fois dans l'église de Morzine par des ecclésiastiques, que comme une chose peu réfléchie, regrettable, fâcheuse de tout point.

Nous aurions d'autres remèdes à signaler, si l'espace nous était donné pour nous étendre davantage ici sur cette grave affaire.

Nous aurions peut-être à parler de vérités semblables à celles qui résultent des faits cités par nous dans la *Revue spiritualiste*, t. I, p. 107, t. II, p. 232, vérités dont l'énoncé ferait sans doute retentir aux éclats la science matérialiste, dont nous avons ri nous-même autrefois, et dont nous ne rions plus du tout aujourd'hui.

Le mariage, un lien conjugal suffisant, accepté, aimé, nous semble dans beaucoup de cas de possession de jeunes filles, de femmes, un excellent remède, et sous ce rapport nous ne pouvons que nous rallier à ce qu'a dit dans la brochure intitulée *les Diables de Morzine*, M. Chiaria, un des médecins qui sont allés étudier la triste *démonopathie* qui désole en ce moment la Savoie. Ce médecin, disant que le mariage, des rapports de sexe avaient été un salutaire remède dans une foule de cas de possessions anciennes, surtout dans celles qui s'étaient si fréquemment déclarées au sein des couvents de femmes, cite à cet égard le docteur Esquirol, qui a indiqué le veuvage comme une cause efficiente de cette maladie ; il mentionne aussi l'aveu du docteur Marc Dunan, qui, parlant de la démonomanie de Loudun dans un ouvrage publié à l'époque où elle apparut, avoue « qu'il conviendrait que de tels esprits ne s'adonnassent pas à la vie solitaire et religieuse, car la fréquentation ordinaire des hommes leur pourrait servir de préservatif contre de tels maux. » A cela le docteur Chiaria rappelle que dans l'épidémie dite des *Nonnains*, l'une des plus célèbres que l'on ait vues en Allemagne, on eut aussi recours au mariage pour mettre fin aux désordres des convulsionnaires, lesquelles, d'ailleurs, guidées par l'instinct du mal, avaient commencé à se traiter elles-mêmes en faisant passer des jeunes gens, la nuit, par-dessus les murs de leur couvent.

Le docteur Chiaria, devant ces faits, a été porté à écrire les lignes suivantes :

« Morzine passe pour un pays très-moral, où la débauche est presque inconnue. Par une habitude déjà ancienne, les filles ne se marient qu'à l'âge de 25 à 30 ans ; les jeunes femmes,

« comme on le sait, restent séparées de leurs maris une grande
« partie de l'année. Ces faits, je les livre sans commentaires. »

.....

Z.-J. PIÉRART.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LA BIBLE ET LE NOUVEAU TESTAMENT,

Par MICHEL NICOLAS.

Les origines du christianisme, la manière dont se sont formés les livres canoniques qui ont prévalu dans l'Église, ce qu'on doit penser de ces livres, ce qui doit en être admis, voilà des questions qui depuis quelques années, en France, occupent beaucoup les esprits. On y reprend l'œuvre que les exégètes du siècle dernier, l'école des encyclopédistes, avaient laissée insuffisante et parfois erronée. On marche sur les traces de l'Allemagne, qui a produit une foule de remarquables travaux de ce genre; on se sert même de ces travaux, auxquels on donne l'empreinte du génie français, c'est-à-dire plus d'attrait, plus de clarté. En tête des hommes qui, en France, se livrent à l'exégèse religieuse, se trouve sans contredit M. Michel Nicolas. Précédemment, nous avons parlé de ce savant modeste et consciencieux, et nous avons fait l'analyse d'un de ses ouvrages, intitulé : *Des Doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne*. Depuis, M. Michel Nicolas a fait d'autres études sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et ce sont celles qui concernent les Évangiles, les Actes des apôtres et leurs Épîtres que nous avons entrepris d'apprécier ici.

C'est un bon livre, un livre plein de recherches laborieuses, de renseignements aussi consciencieux que judicieux, que celui qu'a publié en dernier lieu M. Michel Nicolas. Ce que nous allons dire le fera voir; mais, avant tout, qu'il nous soit permis de faire la part de la critique. M. Nicolas sait mieux que nous que nous sommes dans un siècle d'affaires et de préoccu-

pations constantes, où une foule de sujets sollicitent notre intelligence, notre attention, et se disputent chacun une petite place dans notre mémoire, et qu'on y a besoin de livres présentant au premier coup d'œil, d'une manière saisissante, la substance des questions qui s'y trouvent traitées. Non-seulement il manque à ses ouvrages de bonnes tables analytiques, mais encore, en tête de ses chapitres, un aperçu sommaire de leur contenu, un exposé succinct des propositions qu'il y va développer, et à la fin, des conclusions ou résumés saillants de tout ce qui précède. Mais, à part cette critique, toute de forme, quels éloges n'avons-nous pas à accorder au savant docteur de l'Église réformée de Montauban ! Quand il juge, il est toujours amplement informé des matières qu'il a à traiter ; il y procède armé d'une foule de documents, de sources qu'il a comparées, analysées rigoureusement, et du sein desquelles il a fait jaillir la lumière. Entre la négation et l'affirmation absolue, il prend plus souvent un point milieu d'accord avec la raison et la conscience, et qui satisfait l'opinion de l'homme sage et réservé.

C'est une curieuse histoire que celle des origines du christianisme et de ses livres canoniques. Les récits de la vie de Jésus ne vinrent pas immédiatement après lui, ils en furent séparés par un certain laps de temps. On sait qu'ils ne furent pas toujours d'accord entre eux, et que, dès l'origine, on ne les considérait pas comme des autorités faisant règle de foi. Il y eut plus de soixante Évangiles, aujourd'hui pour la plupart anéantis. Les quatre que le vulgaire connaît ne sont venus jusqu'à nous que parce qu'ils avaient été déclarés canoniques, et ils n'ont été déclarés canoniques que parce qu'ils avaient prévalu dans la partie de l'Église qui est devenue dominante, omnipotente. Mais, chose remarquable, beaucoup des premiers Pères ne connurent point ces Évangiles, et ils en citent plusieurs autres que nous n'avons plus. Fréret, dans son *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, avait déjà dit à ce sujet des choses curieuses. M. Michel Nicolas étend, développe,

rectifie les aperçus de Fréret. Le premier des Évangiles, comme l'on sait, fut celui de saint Matthieu, autrement dit le Proté-Évangile ou l'Évangile des Hébreux, parce qu'il avait été écrit dans la langue de ce peuple; mais nous ne l'avons plus dans cette langue, et, selon toute apparence, tel qu'il a d'abord été écrit. M. Michel Nicolas y montre la trace de remaniements, de retouches. Il en est de même pour les Évangiles de saint Marc et de saint Luc, qui paraissent avoir été écrits avec quelques variantes, d'après celui de saint Matthieu. Pour ce qui est de celui de saint Jean, M. Michel Nicolas, d'accord en cela avec une foule d'exégètes, montre les différences profondes qui le séparent des trois autres et les idées gnostiques qui y règnent : soit que ces idées fussent celles dont saint Jean s'impregna dans le milieu où il vécut, soit qu'elles émanent de disciples qui auront retouché l'œuvre. Le résultat de la comparaison des quatre Évangiles montre le caractère plus éminemment positif, historique des trois premiers, la nature plus spéculative, plus mystique du dernier. Celui-ci paraît s'être formé de la manière suivante : Le canevas de la vie réelle ou légendaire de Jésus étant donné, un ou plusieurs mystiques de la Gnose se sont plu à embellir, à agrandir le canevas des doctrines éminemment spiritualistes qui constituaient le fond de leur croyance. Voilà les appréciations principales que nous suggère la lecture de l'ouvrage de M. Michel Nicolas. Nous ne pouvons entreprendre ici de faire connaître cet ouvrage dans tous ses détails; nous n'avons qu'à y renvoyer nos lecteurs, et ils y trouveront une foule de choses d'un grand intérêt. Cependant nous ne pouvons nous refuser d'insérer ici un passage intéressant, qui fera connaître la manière d'exposer et de raisonner de M. Michel Nicolas. Parlant de l'époque où furent écrits chacun des Évangiles, il dit : « Si les témoignages historiques nous font défaut, nous avons dans ces livres des marques certaines de leur âge. Ils portent en eux-mêmes leur acte de naissance.

« Et d'abord, je ne sais en quel autre moment que dans la

seconde moitié du I^{er} siècle on pourrait placer des ouvrages écrits dans la langue et dans le style qui sont propres à nos Évangiles, ou du moins aux trois premiers, car le quatrième se distingue déjà sous ce rapport des trois premiers. Ce grec hébraïsant, ce style coupé, trahissent des écrivains qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans un milieu juif, et dont la pensée s'est formée en hébreu avant d'être exprimée en grec. C'est bien ainsi que pouvaient parler et écrire en grec des Palestiniens du I^{er} siècle, ou que pouvait se formuler parmi eux la tradition chrétienne du II^e siècle. Le nombre des Palestiniens qui embrassèrent le christianisme diminua et devint complètement insignifiant à côté de la foule des Juifs hellénistes et surtout des païens qui se firent chrétiens. Dans ce nouveau milieu, la vie de Jésus-Christ aurait été racontée en un autre style et en une autre langue. Il est certain que les écrits des chrétiens de cette époque n'ont plus rien de commun, pour ce qui est de la forme littéraire, avec ceux qui portent les noms de Matthieu, de Marc et de Luc.

« Il faut ensuite faire remarquer que certains détails de nos Évangiles fixent la date de leur composition. Je n'en examinerai qu'un seul, mais il est décisif, il me le semble du moins.

« Le premier et le troisième Évangile contiennent également, quoique en des termes un peu différents, une double prédiction de Jésus-Christ relative à la ruine de Jérusalem et à sa seconde venue sur la terre (1). Dans Matthieu, ces deux événements sont liés l'un à l'autre au point de n'être en quelque sorte que les deux parties d'un même événement. « Aussitôt après les afflictions de ces jours (la destruction de Jérusalem), les signes précurseurs du retour du Seigneur se manifesteront (2). » Tel est le rapport dans lequel le premier évangéliste place les deux prédictions de Jésus-Christ. Ce n'est évidem-

(1) Matth., xxiv, 1-44. — Luc, xxi, 5-38. — Comp. Marc, xiii, 1-27. avec lequel Matthieu offre de plus grandes affinités que Luc.

(2) Matth., xxiv, 29 et 30.

ment qu'avant la chute de la cité sainte, ou tout au plus que très-peu de temps après cette catastrophe, qu'on put les prendre dans ce sens. Et, en effet, quand, après la ruine de Jérusalem et la dispersion de ses habitants, on ne vit pas se produire le moindre signe précurseur du retour du Seigneur, on fut bien obligé de reconnaître que les deux événements prédits n'étaient pas aussi voisins l'un de l'autre qu'on l'avait cru jusqu'alors, et l'on en vint naturellement à penser qu'on n'avait pas très-bien compris les paroles du Maître. Il suit nécessairement de là que l'Évangile qui présente les deux événements prédits comme très-rapprochés l'un de l'autre n'a pu être écrit qu'avant la destruction de Jérusalem (1). Après la ruine de la cité de David, on aurait rapporté la double prédiction du Seigneur de manière à laisser un plus grand intervalle entre le premier et le second acte du grand drame eschatologique.

« Et c'est précisément ce qu'a fait l'auteur du troisième Évangile. « La fin ne sera pas, dit-il, tout aussitôt (2) après la ruine de Jérusalem; il faut encore que les temps des nations soient accomplis (3). » Que conclure de cette forme nouvelle donnée à la double prédiction de Jésus-Christ dans le troisième Évangile, sinon que cet Évangile fut écrit assez longtemps après la destruction de Jérusalem pour qu'on eût pu se convaincre que l'accomplissement de la seconde partie de la prédiction ne devait pas suivre immédiatement la réalisation de la première (4) ?

« Ajoutez que dans le premier Évangile les calamités prédites sont vagues et générales. Les commentateurs y auraient vu difficilement la destruction de Jérusalem s'ils n'avaient trouvé des indications positives dans le passage correspondant du troi-

(1) *De Wette, Lehrb. der hist. krit. Einleit. in die kanon. Bücher des N. T.*, 4^e édit., p. 169.

(2) *Luc*, *xxi*, 9.

(3) *Ibid.*, *xxi*, 24.

(4) *Reuss. Geschichte der heilig. Schriften N. T.*, 3^e édit., § 196.

sième Évangile. Dans celui-ci, au contraire, il est nettement fait mention du siège et de la désolation de la ville sainte (1). Cette différence n'est pas difficile à expliquer. Matthieu écrivait à une époque où la prédiction, non encore accomplie, restait indécise à ses yeux ; tandis que Luc, écrivant à un moment où une partie en était déjà réalisée, pouvait lui donner des formes plus arrêtées et plus précises. On a donc encore ici un indice certain des dates relatives à la composition de l'un et de l'autre de ces deux Évangiles.

« Ce n'est pas dire cependant que le troisième Évangile ait été composé de longues années après la ruine de Jérusalem. L'attente du second avènement du Messie y est encore regardée comme prochaine. Au II^e siècle de l'ère chrétienne, on se prend, non sans tristesse, à considérer ce grand événement comme indéfiniment ajourné. Un chrétien de cette époque sentit la nécessité de relever les esprits abattus et de maintenir cette croyance en l'expliquant. Selon lui, Dieu, qui ne compte pas avec le temps, avait, dans un sentiment de commisération pour la race humaine, et dans le dessein de laisser à tous les hommes la possibilité d'embrasser la religion chrétienne, retardé le moment du renouvellement de toutes choses. Cette terrible révolution était toujours inévitable ; seulement, l'heure nous en est inconnue, et il ne nous reste, en attendant, qu'à nous tenir constamment prêts, afin d'être trouvés purs et sans tache quand éclatera le redoutable jour du Seigneur (2). Le rédacteur du troisième Évangile n'en est pas là. Non-seulement sa foi en l'accomplissement de la seconde partie de la prédiction de Jésus-Christ n'a reçu aucune atteinte, mais encore il ne la renvoie pas à un avenir vague et indéterminé ; il en connaît la date, du moins approximativement. Il a vu que le retour du Seigneur ne devait pas suivre immédiatement la chute de la ville sainte ; mais il est convaincu que la génération présente ne passera pas

(1) Luc, xxi, 20.

(2) Pierre, iii, 2-15.

sans que le Sauveur apparaisse de nouveau sur la terre (1). S'il avait vécu après le I^{er} siècle, il serait resté quelque trace des sentiments de cette époque sur ce grand événement dans la manière dont il s'exprime sur cette partie de la prédiction du Seigneur, de même que la forme sous laquelle il rapporte la partie relative à la destruction de Jérusalem montre clairement qu'il écrivait après cette catastrophe.

« On peut admettre, par conséquent, avec une complète assurance, que le troisième Évangile est du I^{er} siècle de l'ère chrétienne, et qu'il fut rédigé probablement entre les années 80 et 90, tandis que celui de Matthieu, qui lui est antérieur, fut écrit avant la ruine de Jérusalem, c'est-à-dire avant l'année 70. »

Voilà ce que dit M. Michel Nicolas relativement à la date probable à laquelle fut écrit l'Évangile selon saint Matthieu. Le sentiment général est que nous n'avons plus cet Évangile tel qu'il a été écrit, et l'opinion d'un grand nombre, opinion fondée sur de sérieuses raisons, veut qu'il ait été d'abord écrit en hébreu. Beaucoup prétendent que ce fut l'Évangile que les Ébionites, chrétiens juifs primitifs, accueillirent et présentèrent comme étant la reproduction la plus exacte de la véritable vie de Jésus; mais cet Évangile a disparu. Quand et comment? personne n'en sait rien. Plusieurs médiums, en ces temps derniers, qui ont été poussés vers les questions qui se rattachent aux origines du christianisme, ont eu révélation que l'Évangile primitif de saint Matthieu ne tarderait pas à être retrouvé dans quelque vieux couvent de l'Orient.

Ici, nous ne pouvons mieux faire que de raconter une vision que nous avons eue dernièrement, au moment où nous faisons la lecture du livre de M. Michel Nicolas.

Nous venions de parcourir ce qu'il dit relativement au Proté-Évangile de saint Matthieu. En historien amant passionné de la vérité et de ses preuves positives, nous regrettons qu'un tel

(1) Luc, xix, 32.

monument lui fût dérobé, lorsque soudain le livre nous tomba des mains, et nous nous sentîmes envahi par une influence particulière qui nous donna un quart d'heure de sommeil. Ce sommeil fut une vision non interrompue, à la suite de laquelle nous nous éveillâmes avec un mot qui retentissait aussi bien à nos oreilles que notre esprit en était imprégné. Ce mot était *Cappadoce*. Nous ne nous arrêtâmes pas d'abord à cette vision et à la manière dont elle nous était venue, mais, bientôt, nous fûmes porté à y réfléchir. Cappadoce, pourquoi ce mot auquel nous ne songions nullement un moment auparavant? Est-ce que, par hasard, cette antique province de l'Asie Mineure serait le pays où l'on doit retrouver l'Évangile des Hébreux? Voyons, nous dûmes-nous encore, s'il y a quelque apparence de la possibilité d'un fait semblable. Nous possédons sur cette contrée le savant et précieux ouvrage d'histoire, de géographie et d'archéologie de M. Charles Texier, qu'a couronné l'Institut de France. Nous y eûmes recours, et nous vîmes que la Cappadoce, province centrale de l'Anatolie, avait été préservée des nombreuses révolutions qui signalent l'histoire du christianisme; qu'il y existait encore de vieux monastères de l'Église primitive, comme partout ailleurs respectés des Turcs, nos maîtres en fait de tolérance religieuse. Nous nous rappelâmes que c'était là que Paul et Barnabé, ces courageux missionnaires de la première heure, avaient d'abord porté la bonne nouvelle et confessé Jésus-Christ. Mais, nous dûmes-nous, Barnabé a-t-il pu laisser sur son passage des copies de l'Évangile des Hébreux? L'avait-il connu, l'avait-il possédé? A la suite de cette question, une nouvelle inspiration nous est venue: celle de chercher les preuves du fait de la démonstration duquel nous avons besoin. Médianimiquement poussé, comme cela nous arrive souvent, nous allâmes mettre la main sur plusieurs volumes de notre bibliothèque, et, aux premières pages qui s'offrirent spontanément à nos yeux, nous lûmes les renseignements suivants:

« Baronijs rapporte, d'après Eusèbe, livre V, chap. 10, que

enus étant allé aux Indes, y avait trouvé l'Évangile de Matthieu en hébreu, que saint Barthélemy y avait apporté. loin, à la date de 485, Baronius raconte aussi que le corps saint Barnabé fut trouvé dans l'île de Chypre, ayant sur sa poitrine l'évangile de saint Matthieu écrit de sa main. Cela est très intéressant, le voici tel qu'on le lit dans la *Vie des saints* du père Giry, article Barnabé.

Le père Giry, après avoir dit que Barnabé était Hébreu de la tribu de Lévi, et fait connaître qu'il mourut à Salamine, dans l'île de Chypre, en l'an 7^e du règne de Néron, ajoute que son corps ne fut inhumé qu'à cinq stades de la ville, et le lieu où il fut enterré porta le nom de Santé, à cause des grands miracles et des nombreuses guérisons faites par l'invocation du saint apôtre. Il y eut néanmoins longtemps inconnu, à cause des violentes persécutions qui s'élevèrent dans les siècles suivants, et ne fut découvert que sous l'empereur Zénon, environ l'an 485. L'histoire de cette invention est décrite fort au long dans Surius. Le pape Gélase, dit le Foulon, très-pernicieux hérétique, s'étant justement emparé du siège patriarcal d'Antioche, somma l'archevêque de Salamine, comme l'un de ses suffragants, de venir reconnaître. Ce prélat, nommé Anthème, qui était un homme de sainte vie et fort orthodoxe, avait bien de la peine à lui répondre, d'autant plus qu'il ne se sentait pas assez savant, ni assez subtil pour entrer en discussion avec l'hérétique. Dans cette grande perplexité, il eut recours à la prière, et Dieu, qui exauce les larmes et les gémissements de ses serviteurs, lui envoya saint Barnabé. Le saint apôtre lui dit de ne rien craindre, qu'il serait lui-même son soutien et son protecteur, et, pour marque de l'intérêt qu'il voulait prendre à sa défense, il ajouta qu'il n'avait qu'à se transporter à cinq stades de la ville, du côté de l'occident, en un lieu appelé Santé, et qu'en faisant fouiller sous un chêne, il y trouverait son corps entier et sur sa poitrine l'Évangile de saint Matthieu, dont il avait écrit la copie de sa propre main.

« En effet, le saint prélat s'étant transporté en ce lieu, y trouva ces deux trésors inestimables, ce qui fit que, dans le synode où il était mandé, son siège de Salamine, qui était métropolitain de toute l'île de Chypre, fut jugé libre et indépendant de celui d'Antioche, et qu'il n'eut aucune obligation de rendre des dévances à Pierre le Foulon.

« L'empereur Zénon, étant informé d'une si heureuse découverte, voulut absolument avoir à Constantinople ce livre d'Évangile que l'on avait trouvé, et, en reconnaissance, il fit bâtir une église magnifique en l'honneur de saint Barnabé, au lieu même où son corps avait reposé si longtemps. »

Un renseignement que le père Giry ne donne point, mais qu'on lit dans Surius (*Vie de saint Barnabé*), c'est que l'empereur Zénon fit recouvrir l'Évangile ainsi trouvé très-richement, et que, tous les ans, le jeudi de la semaine sainte, on en faisait la lecture dans la chapelle de l'empereur. Un savant ecclésiastique du XVII^e siècle, le sieur Mallet, docteur de Sorbonne, chanoine et archidiacre de Rouen, dans un livre intitulé : *De la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire*, parlant de ces faits, dit que saint Barthélemy et saint Barnabé « allant prêcher la foi aux Gentils, avaient porté avec eux l'Évangile de saint Matthieu comme un gage et une preuve des vérités qu'ils annonçaient, et non comme un dépôt qui dût être confié au peuple et mis entre ses mains; que c'est pour cela qu'ils n'ont pas cru qu'il fût à propos d'en faire aucune traduction en aucune langue des nations infidèles qu'ils avaient converties, et qu'ils ne l'ont point voulu quitter, l'ayant fait enfermer dans leur tombeau pour marque de la vénération qu'ils avaient pour la véritable parole de Dieu, qui était dans sa pureté, et qui n'avait souffert aucun changement par les traductions des hommes. »

Ce qui précède montre que non-seulement il a existé un Évangile de saint Matthieu différent de celui que nous possédons, mais encore qu'il en est demeuré çà et là des copies. Qu'est devenu cet Évangile que saint Jérôme a connu et auquel il a fait

emprunts? Qu'est devenu l'Évangile de saint Barnabé que pape Gélase a condamné à la destruction? Était-il le même que celui que l'empereur Zénon faisait lire le jeudi saint à Constantinople? Était-il le même que celui des Ébionites, des Nazaréens, que celui que saint Ignace, Papias, Origène, Eube, saint Clément d'Alexandrie, ont connu, dont saint Jérôme s'est servi, et duquel Bède a dit qu'il ne devait pas être confondu avec les apocryphes, et qu'il fallait les compter parmi les monuments de l'Église? L'avenir nous apprendra sans doute quelque chose de positif à cet égard, car une voix semble nous dire que nos appréhensions, nos doutes relativement aux monuments du christianisme primitif, finiront par s'étayer sur des sources certaines : Dieu ne peut pas laisser éternellement la vérité voilée aux regards des hommes.

Z.-J. P.

MAISON HANTÉE A SMYRNE. — DEUX JEUNES DEMOISELLES MÉDIUMS
DONT LES FACULTÉS SONT MAL A PROPOS ATTRIBUÉES A L'ÉLECTRICITÉ.

Smyrne, le 26 mars 1864.

Monsieur,

J'ai reçu votre dernier numéro, t. VII, 2^e livraison, où j'ai vu avec plaisir figurer mes pauvres vers. Je vous en suis reconnaissant, et je profite de cette même occasion pour vous parler d'un fait dont j'ai été témoin ici, à Smyrne, en 1838. Ce fait vous donnera peut-être en quelque chose une lumière sur celui de la ville de Poitiers dont vous parlez dans le t. VII, 2^e livraison. Le voici : En 1838, je passais un jour avec un de mes amis devant la porte d'une maison où deux demoiselles se tenaient debout. Chacune d'elles pouvait avoir de 17 à 18 ans; elles n'étaient pas mal. L'ami qui m'accompagnait m'ayant fait un signe du coin de l'œil pour attirer mon attention sur elles, cela excita ma curiosité. Je lui fis donc quelques questions à leur sujet; voilà ce qu'il me répondit : « Ces deux demoiselles

« que nous venons de voir passent dans tout ce quartier-ci pour
« ensorcelées, et cela parce que, lorsque, le soir, elles sont
« assises l'une à côté de l'autre pour travailler, voilà qu'une
« table sur laquelle elles posent leur lumière et leur travail
« qui commence à s'agiter et à donner des coups si forts contre
« la muraille que la muraille en est ébranlée ; et si elles continuent
« à ne pas se déranger de leur place, toute la maison en est
« est secouée ; puis en ce même temps, au milieu de la chambre
« bre, sur le parquet, on entend un bruissement et un frôlement
« semblable à celui que feraient un nombre prodigieux de serpents
« en se traînant. Mais tout cela n'est rien encore, mon
« ami, car lorsque le soir ces deux demoiselles vont se coucher
« (elles dormaient dans un même lit par terre), tous les meubles,
« bles, comme chaises, tables, grandes caisses, etc., etc., qui se
« trouvent dans la chambre, s'agitent et se traînent, puis les
« les barres de fer des portes s'enlèvent et les battants s'ouvrent
« avec fracas. Si le diable ne se trouve pas là pour quelque
« chose, ma foi je n'y comprends plus rien. »

Voilà, mon cher Monsieur, le récit que m'a fait mon ami. Comme vous pouvez le penser, il a infiniment excité ma curiosité. Je lui ai demandé alors s'il connaissait le maître de cette maison, et si nous pouvions nous y introduire : car, désireux comme je suis de voir toujours les choses par moi-même, et fort incrédule pour tout ce qui ne frappe pas mes sens ou ma raison, je voulais voir de mes yeux et entendre de mes oreilles. Mon ami me dit alors : « Comme le maître de cette maison est M. Couvela, un négociant d'éponges, et que j'ai justement une affaire à lui proposer, je vous invite à m'y suivre ce même soir. — Bravo ! » lui ai-je dit, et à huit heures du soir nous nous y sommes rendus.

M. Couvela était assis sur un grand sofa, au fond de la salle. Près de la porte d'entrée, à côté d'une fenêtre vitrée, était une petite table à jeu sur laquelle se trouvaient deux lampes en bronze. Près de cette table, les deux demoiselles sont venues s'asseoir

ne en face de l'autre et se sont mises à travailler ; l'une cou-
t et l'autre tricotait. Mon ami et M. Couvela parlaient d'aff-
ires. J'observais attentivement, quand tout à coup la table près
de laquelle travaillaient les deux filles commença à donner des
coups si violents contre la fenêtre, que le vitrage ébranlé fit en-
tendre un craquement fort, tellement que M. Couvela, tout
habitué qu'il y était, en fut effrayé. Je me suis alors levé de
ma place, et, m'étant approché de la table, je pris les deux lam-
pes qui dansaient dessus, et que je craignais de voir tomber.
Cette action que j'ai faite presque instinctivement a fait cesser
tout mouvement. J'ai replacé encore les lampes à leur place et
je suis resté quelque temps entre les deux demoiselles ; tout a
gardé un ordre parfait ; mais, aussitôt que je les eus quittées
pour retourner à ma place, voilà que le tout a recommencé, et
le plus belle. Le parquet de la chambre craquait, les portes
grinçaient, le vitrage de la fenêtre jetait des bruits sinistres, et
tout dans cette chambre semblait vouloir se briser ; c'était un
vrai sabbat.

M. Couvela et mon ami en ont été très-effrayés. Les demoi-
selles continuaient leur travail et semblaient impassibles à tout
ce qui se passait autour d'elles. Moi, pensant alors à ce que j'ai
lu dans quelques auteurs sur l'électricité, je me suis levé de ma
place et je suis allé me mettre entre les deux demoiselles : tout
retra dans le repos. En voyant cela, je dis à M. Couvela qu'il
ne devait avoir aucune crainte et que ces effets n'étaient autre
chose que le résultat d'un très-grand rapport d'électricité qui
existe entre ces deux personnes, et que ce fait était un des plus
rares que l'on pût voir. Cela le tranquillisa beaucoup.

Il m'est fâcheux de ne pouvoir pas me procurer ici les jour-
naux de Smyrne de cette époque. M. Bousquet-Deschamps en
était le rédacteur. M. Ploquin, jeune médecin plein de mérite, y
a fait imprimer plusieurs dissertations résultat des observations
qu'il a faites lui-même.

M. Couvela, par suite de quelques conseils qu'on lui a

donnés, s'est décidé à conduire les deux demoiselles à Paris où il espérait faire fortune en les produisant. Mais il paraît que le changement d'air, de nourriture et d'habitudes a été cause que ces deux personnes ont perdu leurs facultés.

Si ce rapport que je viens de vous faire peut vous être de quelque utilité, veuillez vous en servir. En attendant, Monsieur, croyez-moi votre très-dévoué.

J. TRICON.

Nous croyons que notre correspondant de Smyrne fait erreur lorsqu'il attribue à l'électricité les faits dont il a été témoin. Ces faits dans les conditions où ils se sont passés n'ont rien de commun avec les phénomènes électriques. Nous y reconnaissons des manifestations d'un caractère tout spiritualiste, telles que celles qui ont lieu dans les lieux hantés par le moyen des facultés de certaines organisations que nous appelons médianimiques. Nous nous sommes déjà souvent expliqué sur ces facultés et les lois qui les gouvernent. Voyez entre autres ce que nous disons à la page 224 du tome IV de la *Revue spiritualiste*. Qu'est-ce qu'une maison hantée ? C'est un lieu où des Esprits sont attachés par des liens mystérieux, divers en leur nature ; quelquefois le lien n'est rien autre que le remords d'un crime commis que l'âme coupable vient expier sur le théâtre même de ses méfaits. Quelquefois c'est un Esprit en peine qui veut attirer l'attention sur lui afin d'obtenir des prières, de signaler les moyens de réparation envers ceux à qui il a porté préjudice. D'autres fois c'est un Esprit qui a des révélations importantes à faire et qui cherche des moyens de communication ; le plus souvent c'est une pauvre victime qui s'efforce d'éclairer la justice sur les coupables qui lui ont ravi la vie. Nous avons assez inséré de faits circonstanciés de ce genre, avec toutes leurs preuves, pour qu'on nous permette de ne pas y insister. Que les Esprits se servent de l'électricité pour se manifester, il est possible ; nous croyons même qu'il en est ainsi. Mais l'agent électrique est le moyen, la cause occasion-

de la manifestation ; ce n'en est pas la volonté provocatrice , l'agent générateur. Si le phénomène de Smyrne eût été magique , s'il eût été dû aux seules jeunes filles dont parle M. Tricon , il eût continué à se reproduire partout où elles portaient leurs pas. Nous ne pensons pas que l'air, la nourriture de ces jeunes filles , soient plus contraires à la production de phénomènes de ce genre que l'air et la nourriture de Smyrne ; et pour ce qui est de l'électricité, il y en a partout. Pour nous résumer , nous nous bornons pour la millième fois que les manifestations de l'ordre magique ne peuvent ni ne doivent être confondues avec les phénomènes ordinaires de la physique , quoiqu'ils empruntent parfois pour se produire des agents, des intermédiaires physiques. Nous répéterons aussi qu'il importe , si l'on veut les expliquer, de les étudier dans leur immense et infinie variété, et de les lois qui les gouvernent. C'est pour venir en aide à une telle tâche que ce journal a été fondé.

Z.-J. PIÉRART.

M. Tricon, en nous signalant les faits que l'on vient de lire , nous a adressé plusieurs pièces de vers qui , comme celles que nous avons insérées dans la deuxième livraison de cette année, nous ont été inspirées spontanément par les Esprits. Nous détachons de ces poésies médianimiques celles qu'on va lire, nous proposant d'en insérer encore d'autres à l'avenir, attendu que M. Tricon, étranger à l'art d'écrire et peu au courant des règles de notre langue, ne paraît devoir ni au travail, ni à l'habitude de la versification, les poésies qu'il nous envoie. C'est là ce qui en constitue le principal mérite à nos yeux.

VISION.

POÉSIE MÉDIANIMIQUE.

Insensé que j'étais ! Assis sur un cercueil ,
Sous un sombre cyprès, triste image de deuil ,
Je rêvais à la mort. Un rayon de lumière ,
Que lançait le soleil du bout de sa carrière ,

D'un jour faible et tremblant devrait encor les cieus ,
Quand je vis un fantôme apparaître à mes yeux .
Il n'était point couvert d'une ample draperie ,
Tel que Volney nous peint des Ruines le génie ,
Ni que les chrétiens , dans leurs sombres tableaux ,
Nous montrent ces Esprits habitants des tombeaux .
Un manteau, parsemé des fleurs les plus brillantes ,
Qui paraissaient encor sur leurs tiges mouvantes ,
Le couvrait tout entier de ses plis sinueux .
Sur ses lèvres flottait un souris gracieux ,
Et son front, couronné de blanches immortelles ,
Qui semblaient refléter un faisceau d'étincelles ,
A ses yeux petillants , à ses traits purs et beaux ,
Donnait le coloris du marbre des tombèaux ,
Quand soudain , d'une voix aussi douce que fière :
« O mortel , me dit-il , quelle vaine chimère
« Occupe tes esprits et t'enchaîne en ces lieux ?
« Lève ton front, regarde , et vois au loin les cieus .
« En vain des froids cercueils tu consultes la cendre :
« Jamais , homme ici-bas , tu ne pourras comprendre
« L'avenir qui t'attend . Ton Dieu , ton créateur ,
« Voulant de ton orgueil abaisser la hauteur ,
« Resserra ton esprit dans des bornes prescrites ,
« Tandis que pour lui seul il n'est point de limites .
« Les mondes à sa voix surgirent à l'instant ;
« Lui seul est l'infini , le parfait , le puissant ,
« Et je viens près de toi , mortel , non pour t'instruire
« D'un passé qui n'est plus , mais plutôt pour te dire
« Qu'enfant d'un Dieu clément , tu dois à chaque pas
« À tes imperfections livrer de longs combats ,
« Et par un grand désir de vaincre la matière ,
« Chrysalide nouvelle , aller vers la lumière .
« Les astres dont le ciel reflète la clarté
« Sont les foyers ardents de toute vérité .
« De leurs centres s'en vont et arrivent sans cesse
« Des âmes qui sur toi répandent la sagesse ,
« Qui remplissent ton cœur d'une émulation
« Dont le parfum éveille en toi cette raison ,
« Ce jugement parfait , cette âme indélébile ,
« Qui te font rejeter toute chose inutile ,
« Et dans un avenir dont le terme est sans fin ,
« De tes jours passagers dirigent le chemin .
« Marche donc vers ce Dieu , principe de tout être :
« Il régit l'univers , et seul en est le maître ,

« Car seul il peut des cieux sonder la profondeur
« Et juger d'un coup d'œil les secrets de ton cœur.
« Tu pensais que ton âme était un vaste abîme
« Dont ton esprit parfois devenait la victime.
« Aujourd'hui ce n'est plus qu'un être intéressant
« Qui, chaque jour plus beau, s'élève en s'épurant
« Vers celui qui forma sa première nature,
« Et veut, Esprit divin, la voir âme plus pure.
« Rayon donc émané d'un foyer glorieux,
« Quitte, quitte la terre et monte vers les cieux.
« Mais, pour aller parmi les anges de lumière,
« Rejette loin de toi toute fange et poussière,
« Et, de tes passions détruisant le concours,
« Prépare ainsi ton cœur à de longues amours.
« Alors, tel qu'un oiseau qui sans cesse voltige;
« Caressant chaque fleur, passant sur chaque tige,
« Des mondes, des soleils, les orbes radieux
« Rouleront sous tes pieds, passeront sous les yeux,
« Et l'univers, pareil aux sables de Libye,
« Du Dieu qui le remplit reflétant le génie,
« T'ouvrira tous les champs de son immensité,
« Où tu verras partout amour et vérité;
« Car l'univers, régi par une loi suprême,
« Pour se régénérer s'étudie en lui-même.
« Et toi, soumis au joug de cette auguste loi,
« Tu dois avec le temps t'agrandir comme moi,
« Tout devant ici-bas passer par un grand crible,
« Pour se purifier et devenir sensible.
« Suis-moi donc : c'est Esprit qui gouverne les cieux,
« Ce feu, ce créateur qui se montre à tes yeux
« Par les œuvres que fait sa volonté suprême,
« Conduit, dirige tout, et tout est en lui-même.
« Le néant n'est donc plus qu'un mot vague, incertain,
« Qui n'a point d'aujourd'hui et pas de lendemain.
« Conçois-tu bien cela ? Car de là va s'ensuivre
« Que, pour avoir vécu, tu pourras encor vivre;
« Vivre aujourd'hui, demain, toute une éternité,
« Le temps n'étant qu'un point dans cette immensité.
« M'as-tu bien entendu, toi dont l'esprit étrange
« Veut naître du néant pour mourir dans la fange ?
« Ce qui s'agite en toi, ce qui te fait parler,
« Dis, comment ta raison peut-elle l'appeler ?
« Est-ce un rien ? Mais ce rien est pourtant quelque chose
« Qui dans toi, hors de toi, doit avoir une cause.

« Penses-y ! Je conclus que tout dans l'univers
« Vit et agit selon les mouvements divers
« Qu'un pouvoir incessant imprime à la matière,
« Et tout est animé : le feu, l'eau, la poussière,
« Tout pullule et produit ; tout a son mouvement.
« Ce tout peut-il jamais rentrer dans le néant ? »

Il dit, et sur mon front posant sa main puissante,
Tout mon corps tressaillit, non d'horreur, d'épouvante,
Mais d'un frémissement, d'un désir inouï,
Qui, remplissant mon cœur, mon cœur épanoui,
Donnait à ma raison, à mon âme agrandie,
Un jour plus éclatant, une nouvelle vie.

« Courage ! me dit-il, le temps arrive enfin
« Que les peuples entre eux vont se donner la main ;
« Et, dans les doux transports d'une joie fraternelle
« Ils chanteront en chœur cette hymne universelle :

« Enfants d'un même Dieu,
« Jouissons de la vie ;
« Son être est en tout lieu,
« Son âme est infinie.

« L'univers, qu'il régit
« Par son pouvoir suprême,
« Chaque jour lui redit :
« O mon âme ! je t'aime.

« Je t'aime, et dans mon cœur
« Une puissante ivresse
« Epanche le bonheur,
« La joie et l'allégresse.

« J'entends dans les roseaux
« La folâtre fauvette
« Au bruit sourd des ruisseaux
« Mêler sa chansonnette.

« Elle dit : Jouissons,
« Et chassons de ce monde
« Les verrous, les prisons
« Et la douleur immonde.

« Dieu nous fit pour l'aimer
« Dans sa toute-puissance,
« Le bénir, l'adorer
« Avec reconnaissance. »

Et puis sa voix se tut ; et dans un clair obscur
Il disparut soudain comme un rayon d'azur.

TRICON.

MAISON HANTÉE, BRUITS MYSTÉRIEUX A RIGA.

10 mars 1884, Moscou.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous envoie la traduction d'un article allemand qui m'a été communiqué de Riga, concernant une histoire de coups mystérieux. Cet article est d'une personne de ma connaissance :

Je rends garant de sa véracité. Excusez le mauvais style de rédaction ; mais vous le rendrez aussi correct que vous le jugerez convenable, si vous pensez que le fait soit digne de publication.

J'ai l'honneur de vous présenter mes respects.

Alexandre AKSAKOF.

« Plusieurs journaux ont donné différentes explications concernant l'histoire des coups frappés dans la porte intérieure de la maison n° 21, à Riga, rue du Roi. Les uns les attribuaient à des tours joués par des écoliers du gymnase voisin ; d'autres proposaient qu'un fil électro-magnétique, amené à ladite porte, fut la cause du bruit entendu, etc.

« Toutes ces hypothèses sont dénuées de fondement ; en raison de quoi, un habitant de Riga a fait sur place une perquisition minutieuse de l'affaire. Libre de toute prévention, il présente les résultats de ses recherches dans toute leur simplicité véridique.

« La petite maison en pierre, à deux étages, du marchand in..., n° 21, se trouve être la dernière de la rue du Roi. Tous les bâtiments du voisinage n'ont point d'habitants, puisque le bâtiment contigu au n° 21, du côté droit, est un grand magasin en pierre, long de 42 aunes, sans fenêtres et à plusieurs portes en fer, servant d'entrepôt de marchandises. Du côté gauche du n° 21 s'étend une place vide, derrière laquelle se trouve aussi un magasin en pierre sans emploi, ce qui fait que la maison n° 21 se trouve isolée de tout autre bâtiment habité, et qu'il n'y a aucun moyen possible d'y introduire un fil électrique.

« Vis-à-vis la maison n° 21 se trouve une petite maisonnette à un étage qui de ce côté de la rue est aussi la dernière. Il est de toute impossibilité qu'un fil électrique puisse arriver de ce côté, étant posé au travers d'une rue animée et en plein jour.

« La maison n° 21 a deux portes : l'une donne dans la rue

du Roi ; l'autre, opposée à celle-ci, mène dans la cour. Le corridor entre les deux portes traverse la maison. Si vous êtes du côté de la rue, vous trouvez, à droite, un escalier menant haut dans l'appartement du maître du logis ; à gauche, deux portes : la première donnant au comptoir ; la seconde dans la cuisine, petite chambre obscure ; la troisième et la dernière dans une chambre occupée par la famille, et c'est justement par cette porte que se firent entendre les coups mystérieux. Cette maison n'est occupée que par le propriétaire, sa famille et ses serviteurs, et n'a point d'autres locataires. Le maître du logis, M. Sih..., un homme qui a droit à tous les respects, m'a fait le récit suivant.

« Les coups donnés dans ladite porte commencèrent à minuit et continuèrent à se faire entendre pendant toute la nuit. Le lendemain, ils qu'au lendemain, et ne cessèrent qu'à une heure après midi. Pendant un mot ils durèrent sans interruption pendant 24 heures. Il y avait en passant environ une heure d'intervalle entre les coups. D'ordinaire les coups se succédaient trois de suite, et malgré le pressellement qu'on mettait à ouvrir la porte on ne trouvait jamais personne, ni dans la chambre, ni au fond du corridor, et les recherches les plus minutieuses faites au grand jour n'amenèrent aucun résultat satisfaisant.

« Les habitants de la maison se sentirent pourtant un peu inquiets vers la nuit, en raison de quoi plusieurs officiers de police furent engagés à se rendre sur place. Les portes d'entrée furent fermées avec grand soin. A 11 heures du soir le chef de quartier se rendit à ladite maison, y demeura jusqu'à 4 heures après minuit, et fut témoin, de même que tous les gens de la maison, de cet événement merveilleux.

« Quatre semaines se sont écoulées depuis cet accident, et il reste toujours une énigme inexplicable pour le maître de la maison.

« Le chef de quartier, un homme instruit et sans préjugés, m'a fait le récit suivant : Il fut mandé dans la maison n° 1

la nuit ; il y trouva déjà installés plusieurs officiers de ce , qui, de même que lui et les membres de la famille , furent témoins des coups mystérieux qui ne cessaient de se faire pendant de temps à autre. Il examina la porte ainsi que le corridor et ne put découvrir aucun indice de cause. Il entra même avec ses employés dans ladite chambre pour y mieux surveiller les coups ; ils ne se firent pas attendre , et même bientôt furent témoins de coups d'une telle force que la chambre en fut ébranlée. Au même instant le chef se précipita vers la porte pour ouvrir , mais il n'y trouva personne. Il se vit donc obligé de constater le fait sans pourtant pouvoir se l'expliquer.

« J'ai eu occasion d'interroger encore un autre employé de police, une personne très-bien élevée , comme le sont en général tous les officiers de police à Riga. Le lendemain de l'affaire il a visité la maison n° 21 dans tous les coins et recoins, et n'a pas eu en doute la réalité du fait, sans pouvoir se l'expliquer davantage.

« Voilà l'histoire de l'affaire dans toute sa vérité. Les habitants de Riga y ajoutent peu de foi, ils s'en moquent même, ce qui du reste est facile à comprendre ; néanmoins le fait reste dans toute sa force pour ceux qui furent témoins du phénomène. »

MANIFESTATIONS PHYSIQUES D'ESPRITS A RODEZ , QUI ONT ENCORE
FAIRE BEAUCOUP D'HONNEUR A LA PUISSANCE DU DIABLE.

Nous avons plusieurs fois inséré des faits curieux obtenus à Rodez dans un groupe de croyants pleins de ferveur pour les études de spiritualisme expérimental. Les faits que nous avons rapportés étaient du plus haut intérêt , aussi merveilleux qu'on peut le croire , et parfaitement attestés. En voici de nouveaux. Le jour de la Pentecôte, fête du Saint-Esprit, le groupe spiritualiste de Rodez s'était religieusement réuni comme en un jour consacré. Après toute une longue soirée pendant laquelle

ils obtinrent des communications écrites fort intéressantes, ils se séparèrent, regrettant beaucoup de n'avoir pas été témoins de manifestations physiques. Voici ce que notre correspondant M. Laplagne, nous écrit en terminant sa lettre :

Voyant que nous n'obtenions plus rien, nous nous séparâmes jusqu'au jour fixé par les Esprits. Chacun s'en fut chez soi excepté Cabantous, qui est du voisinage. Il fut invité à prendre un verre de vin ; il était onze heures. Il descendit avec le photographe dans une pièce située au-dessous de celle où nous avions tenu nos séances. Ils dégustaient leur vin, lorsque de grands bruits se firent entendre au-dessus d'eux ; la femme et le photographe était présente. Le mari, croyant que ses enfants s'étaient levés du lit et qu'il y avait quelque querelle, mortifié ainsi que sa femme et le médium Cabantous. Quel ne fut pas leur étonnement, en ouvrant la porte de la salle, de voir la table qui nous avait servi se promener seule à petits pas, au trot et au grandissime galop. Ils reculèrent effrayés ; la femme commença à crier, les enfants aussi, la table allant toujours son train. « Je le disais bien, disait la femme, que ces gens m'auraient amené le diable dans ma maison. » Les enfants pleuraient, se lamentaient, le mari et la femme avaient peur. Le médium, qui n'avait jamais assisté à pareille manifestation et qui avait peur aussi, fut prié par le mari de vouloir l'arrêter. Le tapage durait depuis un quart d'heure. Comment arrêter ce mécanisme ? se dit-il. Il n'osait trop s'approcher ; il prit courage toutefois, et toucha la table en priant, au nom de Dieu, les Esprits de vouloir cesser leurs manifestations, vu que quelqu'un de la maison pourrait mourir de peur. Alors tout cessa, et l'on se retira, croyant que c'était fini. Il n'en fut pas ainsi. Vous recevrez une attestation écrite de la part de M. Cabantous, témoin oculaire.

De plus, je vais faire tout ce qui dépendra de moi pour avoir un rapport de ce qui se passa après le départ du médium. On vit alors la table se lever jusqu'au plafond et retomber douce-

11. Le photographe incrédule et railleur, converti et fortement impressionné, dut être debout une partie de la nuit et à l'heure de temps à autre pour tâcher de fléchir les Esprits et arrêter le mouvement. Comme vous le pensez bien, cela fait bruit dans notre ville; les enfants, la femme, racontent le tout et tout le monde veut l'entendre. Un portier du séminaire qui est en face, et qui couche dans la maison même, ne se fera pas faute de tout raconter au clergé. Nous verrons ce qu'il en arrivera; on criera sans doute plus que jamais au diable.

Vous allez recevoir une lettre du médium Therondel; elle est écrite sous l'inspiration médianimique. Il vous dépeindra la position dans laquelle il s'est trouvé la nuit de la Pentecôte. On a vu à peu près les sphères comme les dépeint Swedenborg, et même cela a été exposé dans votre *Revue* par M. Berruyer. Ce médium a déjà obtenu de l'écriture directe de son Esprit familier, lequel lui est apparu parfois.

Si vous avez besoin d'autres renseignements pour certifier ces faits, veuillez avoir la bonté de me le faire savoir, et je m'empresse de vous répondre; vous pourrez mettre les noms en lettres dans vos lettres. Il est temps que la lumière se fasse, et nous ne craignons pas de dire la vérité en face de n'importe qui.

Voilà, cher monsieur Piérart, ce qui ne pouvait être ignoré; vous, soutien infatigable de notre sainte cause, qui est celle de l'humanité entière.

Je vous serre cordialement la main ainsi qu'à tous les frères.

A^{ve}. LAPLAGNE.

Ont certifié :

MICROS, *photographe, directeur de l'Orphéon, boulevard Des-
tourmel, en face le grand séminaire de théologie.*

ABANTOUS, *chaudronnier, faubourg Saint-Cyrille.*

HERONDEL, *employé aux Contributions indirectes, rue de la
Barrière.*

Fait de somnambulisme naturel. — On écrit du Creusot aux grands journaux :

« Mardi dernier, une femme enceinte, habitant le quartier de la Molette, se trouvant fatiguée, se jeta sur son lit et s'endormit. Quelques instants après (il était environ une heure et demie), elle se leva et sortit de sa maison, effarée, les yeux fermés, et courut vers un gros châtaignier distant de quelques centaines de mètres; puis sans aucune hésitation et avec une adresse étonnante, elle grimpa sur l'arbre, se coucha tout de son long sur une grosse branche horizontale et manifesta par un roulement très-distinct, un sommeil profond. Des passants et des voisins s'attroupèrent, et comprenant que la dormeuse était somnambule, avisèrent au moyen de la faire descendre sans danger de cette couche d'un si nouveau genre, car l'éveiller brusquement était l'exposer à un saut de près de cinq mètres sur des cailloux.

« On appela des maçons occupés à une maison voisine, qui vinrent avec des cordes, avec lesquelles on lia la pauvre femme, toujours endormie, au moyen de nœuds coulants; puis on la réveilla et on la descendit avec précaution. En ouvrant les yeux, elle jeta un cri, s'agita comme une folle et se mit à verser d'abondantes larmes. »

Z. J. PIÉART, *Propriétaire Général.*

1 de quelques-unes des matières qui paraîtront dans les prochaines livraisons de la Revue spiritualiste.

Les de fondés, Controverses ou Déclarations de principes. — Aux es suivants qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fondement du spiri- sans l'avoir examiné, ni étudié. — Les phénomènes spiritualistes, les manifest- médianiques sont des faits aussi anciens que le monde; ces faits ont constitué le prin- moine de toutes les religions, le fonds commun de la plupart des philosophies ancien- Aveuglement incompréhensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des des mauvais Esprits. L'élevation des pensées, le détachement de la matière, la du caractère, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, sont les n indispensables pour être en rapport avec les premiers. Du peu de fondement des tifications émanées des seconds. — La question à l'heure qu'il est n'est pas de tirer rits des révélations, des enseignements qui, au point où en est la science spiritua- sauraient pas toujours avoir des garanties de certitude; mais ce qu'il importe c'est de démontrer théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et peut, après sa séparation du corps, se manifester à nos sens. Les communications niques, donnant des préceptes de la plus pure morale, toutes sortes d'avies salutaires, aut des malades, doivent-elles être attribuées à l'Esprit du mal? — Satan a-t-il existé, ou n'est-il qu'une importation des doctrines mazdéennes dans les religions ident? — Doit-on condamner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui voquent à se manifester? Les manifestations médianiques, au lieu d'être chose euse, ne sont-elles pas au contraire de nature à réveiller le sentiment religieux, à firmer avec plus de force les vérités les plus consolantes de la religion? — Des de sorciers au moyen âge! Anathème à ceux qui, pendant si longtemps, en étouffant flamme des bûchers la plus consolante et la plus féconde des vérités; l'ont-empêché e!

Idée et Théories. — **Analyses particulières d'ouvrages.** — Essai de logie au point de vue de l'immortalité de l'âme. — La science en présence du spiri- ne. — Initiation aux différents modes et aux diverses natures de manifestations ualistes. — **Tracé du spiritualisme dans l'histoire et examen sous ce point de vue re chinois. Des récompenses et des peines, des Vedas, du Zoro-Avesta** (notamment des désigné sous les noms de *Vesperel* et de *Boun-Dehech*), de la Bible, de la *Ming*, *Imud* et de la *Kabala*, des *livres hermétiques*, des poésies d'Homère, d'Homère; de , ainsi que des croyances des peuples sauvages, etc. — **Examen, au point de vue aliste, du brahmanisme, du mazdéisme, des doctrines religieuses des Chaldéens et ètres égyptiens, des Pélasges et des Étrusques, du judaïsme, du polythéisme, du isme, du bouddhisme, du scepticisme, du mithrisme, du manichéisme, du gno- um, du quietisme et d'une foule d'autres sectes religieuses.** — Filiation des doctrines ualistes à travers les âges, leur existence dans les mythes d'Isis et de Sérapis, dans de Cybèle, de Samothrace et d'Éleusis, chez les francs-maçons, les templiers, les entes sectes d'Égypte, etc. — Le spiritisme constitue-t-il le fond des secrets pro- de la magie. — Recherches sur les doctrines amises par Celse et sur la réfutation à faite Origène. — **Examen des auteurs anciens qui ont écrit sur les songes, les us, les apparitions, les évocations, la divination, les sorciers, etc.** — Ouvrages les plus res du moyen âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spiri- tes des temps modernes, analyse de leurs œuvres. — Des *procès de sorciers*. — Coup sur les possessions et histoire de quelques-unes des plus remarquables qui aient eu au divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et révélation à son sujet. — Agore, Apollonia de Thyres, Sosipatre, sainte Perpetue, saint Coprein, Martin. — le Ridgardo, sainte Mechilde, sainte Brigitte, sainte Gertrude, sainte Catherine de ne, saint Pierre d'Alcantara, sainte Anna, saint Bernard, Agnes de Bohème, saint inique, saint Copertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la e Diaz, Christiane l'admirable, sœur Adélaïde d'Aldehusen, Espérance Breneguille, te Colette, sœur de Girone, Bernard de Clairvaux, le frère Raffel, Jeanne Rodriguez, unique de Notre-Marie, Theodora de Pise, Elisabeth de Falkenstein, Oranga, turin de Bergame, Damien Vicari, le carme Franc, le dominicain Robert, Savonarola, dan, Nicole Aubry, Jeanne Fery, Brandano, Brocard, Marie des Valées, Antoinette rignon, Marie Alcoque, Elisabeth de Bamphing, sainte Thérèse, madame Guyon, hiestra, Swedenborg, Jacob Boehm, saint Martin, la voyante de Preverurts, Marie de ri, Davis, Willis, etc., etc.

PUBLICATIONS MAGNÉTIQUES OU SPIRITUALISTES

QU'ON TROUVE AU BUREAU DE LA *Revue spiritualiste*

OUVRAGES DU DOCTEUR ROESSINGER

Journal de l'âme , 4 volumes. Le volume	5
Fragment sur l'électricité universelle	4
La science se rallie à la foi	1
Manuel théorique et pratique du Rhumatisme et des maladies nerveuses	3
—	
L'Immortalité , par Alfred Dumesnil	3
Rome chrétienne dévoilée , ou Révélation du Mystère de la Tradition apostolique	2
La Magicienne des Alpes , ou le Spiritualisme au xv ^e siècle	2
Pneumatologie positive et expérimentale . <i>La réalité des Esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe</i> , démontrée par le baron L. de Guldenstubbé.	5
Fables et Poésies diverses , par un Esprit frappeur	2
La Morale universelle , par M. de Guldenstubbé. 1 volume in-12	3
Les Habitants de l'autre monde , Révélation d'outre-tombe, par Camille Flammarion.	1
Esprit de vérité, ou Métaphysique des Esprits , par D. Buret	1
Spiritualisme, faits curieux , par M. Auguez.	1
Vie de Jeanne d'Arc , dictée par elle-même à Ermance Dufaax.	3
Pensées d'outre-tombe , par M. et Mlle de Guldenstubbé.	1
Encyclopédie magnétique et spiritualiste , par Cahagnet. 4 vol. parus.	16
Arcanes de la vie future dévoilée , par le même. 3 vol.	15
Affaire curieuse des possédées de Louviers , par Z. Pierrat.	1
Vie de notre Seigneur Jésus-Christ, D'APRÈS LES VISIONS DE CATHERINE HEMMERICH . 8 volumes.	16
Vie d'Apollonius de Tyane , par Philostrate, nouvelle traduction par M. Chassang.	7
Saint Martin, son maître Martinez et leurs groupes , par M. Matter.	7
Swedenborg, sa vie, ses écrits, sa doctrine , par M. Matter	7

(On se charge d'adresser franco à domicile chacun des ouvrages ci-dessus contre paiement par une voie quelconque du montant de ces ouvrages augmenté de 10 p. 100 de leur prix, en plus, pour frais de poste, et de 20 p. 100 p. l'étranger. On est prié d'écrire directement et non par l'intermédiaire des libraires.)

Paris, impr. de Jouaust et fils, 338, rue Saint-Honoré.